

Flash CCE du 22 juillet



1) Orientations budgétaires pour l'année 2010

Dans sa lettre de cadrage, assez floue, notre PDG rappelle que 2009 a vu ou verra l'environnement économique encore plus dégradé que les prévisions. Malgré une relative bonne tenue des performances commerciales, certains objectifs comme les prêts immobiliers, les prêts personnels ou encore les crédits équipement entreprise ne pourront pas être atteints. Le CDN reste cependant dans le peloton de tête des banques. Pour 2010, le 1^{er} semestre sera encore difficile. Mais des signes favorables sont espérés comme les taux, les investissements immobiliers, la consommation et l'épargne pour les particuliers. Pour l'entreprise, çà restera difficile. La croissance attendue du PNB est de 2%. Les efforts de productivité devront être poursuivis en continuant l'amélioration de l'organisation et des process. Il faudra mieux utiliser les outils de marketing et d'animation. Une quinzaine d'ouvertures d'agences est prévue dans le groupe. Les frais généraux devront être limités en deçà de 2% voire même encore plus si les hypothèses économiques retenues étaient infirmées. **Cela n'augure rien de bon pour les futures négociations salariales.**

Le CDN devra maîtriser ses risques (nouveau D.P.R.) et inculquer aux jeunes les bons réflexes et les méthodes qui nous ont permis d'être l'une des premières banques de proximité. Il faut rester parmi les meilleurs pour se préparer à la future reprise économique.

Rien sur notre actionnaire qui, selon un article de presse, pourrait être « opéable » prochainement par BNPP ou devrait s'allier avec une banque étrangère telle que l'italien Unicredit. Rien de très précis non plus sur le niveau d'effectif mais il est facile de deviner la variable d'ajustement en matière de frais généraux...

Soyons sûrs d'une chose : il sera demandé encore beaucoup à chaque salarié pour faire les résultats escomptés. Mais en recevra-t-il la légitime récompense ? Rien n'est moins sûr dans cette période difficile sauf pour certains cadres dirigeants qui s'octroient des salaires et des retraites indécents.

2) Consultation sur le projet d'intégration des jeunes en alternance

Au vu des importants investissements humains qu'impliquent ces recrutements de jeunes en alternance, **FO** n'est pas satisfait par le nombre d'embauches en CDI : 78 sur 172 diplômés en 2008. Certes, quelques-uns poursuivent leurs études ou se dirigent vers d'autres secteurs d'activités. D'où l'importance des tuteurs, dans leur rôle ô combien important, en matière d'aide et de pédagogie. **Pour FO La direction doit mieux reconnaître et valoriser la fonction des tuteurs afin de leur permettre d'être plus disponibles pour l'alternant.**

Le taux de réussite aux examens est excellent. Par exemple, en 2008, chez les apprentis, 65/66 ont obtenu leur diplôme. Mais plus d'un tiers d'entre eux n'a pas été embauché et/ou souhaité rester au CDN.



FO regrette le choix de la direction de limiter les embauches en ne voulant pas recruter, plus bas que le niveau bac, et âgés de plus de 26 ans. La loi le permet ainsi que l'accord signé par la F.B.F. en 2008 pour accueillir des jeunes éloignés du monde du travail.

FO avait demandé l'an dernier à ce que des jeunes en situation de handicap soient embauchés en alternance. Ceci est prévu dans l'accord signé au CDN bien que d'un niveau extrêmement modeste. La direction affirme qu'elle traitera à part ce point, à suivre...

Pour FO, le CDN doit cesser d'accueillir ces alternants uniquement pour pallier les manques d'effectifs, surtout dans les petites unités. Ces jeunes doivent pouvoir percevoir toutes les tâches et non être cantonnés à un rôle de guichetier.

Les dispositifs mis en place au CDN, comme le livret personnalisé et le parcours de bienvenue, semblent être bien faits.

Reste après aux DRH régionales et à l'équipe tutorale de bien suivre ces directives nationales pour amener le jeune à réussir son examen et à rester au CDN.

Pour **FO**, il y a encore beaucoup à faire pour que les élus puissent constater un jour que l'alternance devienne un vecteur important du recrutement de notre banque. Nous restons toujours attachés aux avantages apportés par cette intégration en matière de formation et acquisition d'une expérience professionnelle.

En attendant, **FO**, au vu des constats ci-dessus énumérés, émettra un avis négatif sur ce projet d'intégration des jeunes en alternance pour 2009.

3) Cession d'Etoile Gestion

La SG et le CA ont signé l'accord de rapprochement de leurs activités de gestion d'actifs. La clôture de l'opération est prévue au 4^{ème} trimestre après accord des régulateurs des 12 douze pays concernés par la fusion. L'expert du CCE a pu avoir accès aux éléments confidentiels du projet d'accord de distribution. Sa durée est de 5 ans renouvelable pour une période de 5 ans. Les commissions de rétrocession devraient être maintenues au même niveau. La participation du groupe CDN à cette nouvelle entité sera proche de 3%. Les O.S. ont signé le plan de protocole d'accord d'accompagnement des collaborateurs CDN détachés à Etoile gestion. Mais pour **FO**, c'est encore un pan d'activités avec ses salariés qui quitte notre maison.

4) Info sur les montants d'intéressement investis dans les différents fonds du P.E.E. au CDN

13.835.755,26 € ont été versés dans le PEE en abondement, intéressement et versement volontaire dont 9.581.799,28 dans le fonds G. Au même titre, 1.136.917,39 € l'ont été au titre du PERCO dont 524.364,88 dans Etoile sécurité.



5) Grippe A

Le CDN a acheté un stock de masques de 2 types. Ils ont été pré-positionnés en région. Des réflexions organisationnelles sont en cours pour prendre des mesures si la pandémie devenait importante. La direction affirme vouloir être très réactive au niveau de la communication si le besoin s'en faisait sentir. Les CHSCT seront aussi destinataires de toutes infos à ce sujet.



Prochaine plénière du CCE le vendredi 18 septembre. Bonne vacances à tous.



Philippe PASSERELLE (Evreux) Représentant Syndical, Gérald RETZ (Beauvais)

Vous pouvez apporter vos commentaires et réactions sur le site internet de la section nationale FORCE OUVRIERE : www.force-ouvriere-cdn.com